

PLANNING DES COURS

Jour	Lieu	Horaires	COURS	
MERCREDI Rue des Écoliers A St-Hélen	Salle Polyvalente	18h00 – 18h45	ZUMBA KIDS	<input type="checkbox"/>
		19H00 – 20H00	ZUMBA	<input type="checkbox"/>
		20H05 – 21H05	SALSA Inter	<input type="checkbox"/>
SAMEDI Ave de la Liberté A St-Pierre de Plesguen	Ancien Dojo	10H00 – 10H45	ZUMBA KIDS	<input type="checkbox"/>
		11H00 – 12H00	SALSA DEBUTANTS	<input type="checkbox"/>

Chaussures obligatoirement adaptées et réservées au sport en salle pour TOUS les cours

TARIFS	Individuel		Couple H/F
	Normal	Etudiant	
Zumba Kid's	140 €		
1 cours	155 €	140 €	250 €
2 cours	250 €	230 €	460 €
3 cours	320 €	290 €	550 €

RENSEIGNEMENTS :

 www.penalatina.fr
 15 Les Renardières, 35720 St Pierre De Plesguen
 penalatina@gmx.fr



Isabelle : 06.26.46.75.36



BULLETIN D'INSCRIPTION

Saison 2022 – 2023

NOM : Prénom :

Pour les inscriptions en couple danseur/danseuse :

NOM : Prénom :
conjoint

ADRESSE :

Code postal : Commune :

TELEPHONE : __/__/__/__/__/__ TEL Conjoint : __/__/__/__/__/__

MAIL (**en MAJUSCULE**) :@.....

MAIL *conjoint* :@.....

Règlement : Espèces
 Chèque(s) bancaire(s) (à l'ordre de Peña Latina)
 Chèques vacances/sport

Document : Certificat médical (pour la zumba) de moins de 3 ans

Possibilité de régler en trois fois : (Oct. Nov. Déc.)

Je reconnais être apte à la pratique de la danse.

Je reconnais avoir lu les **conditions générales** (voir au dos) et en accepter les termes.

DROIT A L'IMAGE :

Je suis **d'accord** **pas d'accord** pour être pris(e) en photo lors d'évènements (soirées, gala) et pour que Peña Latina publie ces photos sur le site ou la page Facebook de l'association

Ale Signature :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Saison 2022-2023

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :
Conjoint

Adhésion : solo : en couple :

SECTION : Zumba Kids : Zumba :
Salsa 1 : Salsa 2 :

MODE DE PAIEMENT ET MONTANT

MONTANT DÛ : €

PAIEMENT :

Espèces : €

Chèque(s) : nb de chèques Nom titulaire chq
Si différent de l'adhérent

Banque :

Chq 1/oct : Numéro : Mnt : €

Chq 2/ nov : Numéro : Mnt : €

Chq 3/déc : Numéro : Mnt : €

ANCV : Montant : €
ANCV en attente : pour le Montant : €

Sport loisirs :

Bon CAF Montant : €
CAF en attente : pour le Montant : €

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription est validée et définitive lors de la réception du :

- ✓ bulletin d'adhésion dûment rempli
- ✓ certificat médical pour les cours de Zumba
- ✓ règlement pour le montant total de l'abonnement choisi

Les forfaits annuels ne sont pas remboursables sauf :

- ✓ Maladie ou grossesse et sur présentation obligatoire d'un justificatif médical stipulant clairement une interdiction définitive de la pratique de la danse.
- ✓ Déménagement pour cause de mutation professionnelle ou à plus de 30 km du foyer d'origine et toujours sur présentation obligatoire de la dernière quittance de loyer.

Dans ces deux cas uniquement, le remboursement sera effectué au prorata du nombre de cours restant à effectuer à la date de réception des justificatifs et après un abattement de 30 euros correspondants à l'adhésion.

ADHÉSION

L'élève a l'obligation d'adhérer à l'association PENA LATINA.

Cette adhésion est incluse dans le tarif de l'inscription annuelle.

Tous les adhérents bénéficieront des éventuels tarifs réduits de nos stages et les entrées aux soirées organisées par l'association.

COURS et NIVEAUX

L'inscription à un cours n'est définitive qu'après acceptation du professeur en fonction du niveau de danse requis. Le professeur se réserve le droit de juger des niveaux et de reclasser un élève dans un autre cours, même en cours d'année. Cela n'est pas une sanction mais une nécessité pédagogique destiné à garantir la progression de tous et préserver l'ambiance du cours. En cas de non-respect manifeste de cette règle, l'association, en accord avec le professeur, se réserve le droit d'exclure sans remboursement. En cas d'absence de celui-ci (maladie ou formation) le cours sera reporté à une date ultérieure. Les élèves seront prévenus par mail ou SMS.

PONCTUALITÉ

Afin d'assurer la bonne tenue des cours et pour des raisons évidentes de respect, tant du professeur que des autres adhérents, il est demandé à chacun d'être ponctuel.

MOTIFS D'EXCLUSION

Un adhérent peut être exclu pour les motifs suivants :

- ✓ Comportement dangereux et non-respect des règles de sécurité.
- ✓ Propos ou gestes désobligeants envers les autres membres de l'association.
- ✓ Non-respect des conditions générales.

Aucune restitution d'adhésion ni de cotisation ne sera due au membre exclu pour ces motifs.